

Cher parent/tuteur,

Pour pouvoir apprendre, les enfants ont besoin d'une alimentation saine. l'école de votre enfant offre des repas sains tous les jours d'école. Il se peut que vos enfants puissent recevoir des repas gratuits ou à prix réduit.

1. DOIS-JE REMPLIR UNE DEMANDE POUR CHAQUE ENFANT ? Non. Vous pouvez utiliser *une seule demande pour tous les écoliers dans votre foyer*. Les demandes incomplètes ne peuvent pas être approuvées, assurez-vous donc de bien fournir tous les renseignements nécessaires. Renvoyez votre demande remplie à l'une des écoles fréquentées par votre enfant.
2. QUI PEUT BÉNÉFICIER DE REPAS GRATUITS ? Tous les enfants des foyers bénéficiant du Programme de supplémentation à la nutrition (Supplemental Nutrition Assistance Program, SNAP), du programme de distribution de nourriture sur les réservations indiennes ou, dans certains états, du programme d'assistance temporaire pour familles dans le besoin (Temporary Assistance for Needy Families, TANF), peuvent obtenir des repas gratuits, quel que soit votre revenu. Vos enfants peuvent également obtenir des repas gratuits si les revenus de votre foyer se situent dans les limites de gratuité prévues par les directives fédérales concernant les revenus.
3. LES ENFANTS PLACÉS EN FAMILLE D'ACCUEIL PEUVENT-ILS OBTENIR DES REPAS GRATUITS ? Oui, les enfants placés en famille d'accueil qui sont placés sous la responsabilité légale d'une agence de placement en foyer d'accueil ou d'un tribunal sont admissibles au programme de repas gratuits. Tout enfant placé en foyer d'accueil et faisant partie du foyer est admissible au programme de repas gratuits, quels que soient les revenus du foyer.
4. LES ENFANTS SANS ABRI, FUGUEURS ET ITINÉRANTS PEUVENT-ILS OBTENIR DES REPAS GRATUITS ? Oui, les enfants qui répondent à la définition de sans abri, fugueur ou itinérant peuvent obtenir des repas gratuits. Au cas où vous n'auriez pas été informé si vos enfants sont admissibles, veuillez contacter par téléphone ou email l'école de votre enfant.
5. QUI PEUT BÉNÉFICIER DE REPAS À PRIX RÉDUIT ? Vos enfants peuvent obtenir des repas à prix réduit si les revenus de votre foyer se situent dans les limites d'admissibilité prévues par le Tableau fédéral des revenus, figurant sur la présente demande.
6. DOIS-JE REMPLIR UN FORMULAIRE DE DEMANDE SI J'AI REÇU UNE LETTRE AU COURS DE CETTE ANNÉE SCOLAIRE ATTESTANT QUE MES ENFANTS SONT ADMISSIBLES À L'OBTENTION DE REPAS GRATUITS OU À PRIX RÉDUIT ? Veuillez lire très attentivement la lettre que vous avez reçue et suivez les instructions. Pour toute question, appelez l'école de votre enfant.
7. LA DEMANDE DE MON ENFANT A ÉTÉ APPROUVÉE L'AN DERNIER. DOIS-JE EN REMPLIR UNE SECONDE ? Oui. La demande concernant votre enfant n'était valable que pour cette année scolaire là, et ne couvre que les premiers jours de l'année scolaire actuelle. Vous devez envoyer une nouvelle demande, à moins que l'école ne vous ait dit que votre enfant est admissible pour la nouvelle année scolaire.
8. JE BÉNÉFICIE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX FEMMES, BÉBÉS ET ENFANTS (WIC), MES ENFANTS PEUVENT-ILS OBTENIR DES REPAS GRATUITS ? Il est possible que les enfants de foyers participant au WIC puissent obtenir des repas gratuits ou à prix réduit. Veuillez remplir une demande.
9. LES RENSEIGNEMENTS QUE JE FOURNIS FERONT-ILS L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION ? Oui, et il est possible que nous vous demandions de nous soumettre des preuves par écrit.

10. SI JE NE SUIS PAS ADMISSIBLE POUR L'INSTANT, PUIS-JE SOUMETTRE UNE DEMANDE PLUS TARD ?
Oui. Vous pouvez remplir une demande à n'importe quel moment durant l'année scolaire. Par exemple, les enfants sous la garde d'un parent ou tuteur qui a perdu son emploi peuvent devenir admissibles pour le programme de repas gratuits ou à prix réduit si le revenu du foyer descend en dessous de la limite fixée.
11. QUE SE PASSE-T-IL SI JE NE SUIS PAS D'ACCORD AVEC LA DÉCISION DE L'ÉCOLE CONCERNANT MA DEMANDE ? Vous devriez prendre contact avec les responsables de l'école. Vous pouvez également solliciter une audience pour demander de faire reconsidérer cette décision.
12. PUIS-JE SOUMETTRE UNE DEMANDE SI UN MEMBRE DE MON FOYER N'EST PAS UN CITOYEN AMÉRICAIN ? Oui. Ni vous, ni vos enfants ne devez être citoyens américains pour être admissibles aux repas gratuits ou à prix réduit.
13. QUI DOIS-JE INCLURE EN TANT QUE MEMBRES DE MON FOYER ? Vous devez inclure toutes les personnes vivant sous votre toit, qu'elles soient apparentées ou non (telles que des grands-parents, d'autres membres de la famille ou des amis), qui partagent les revenus et dépenses du foyer. Vous devez vous inclure vous-même, ainsi que tous les enfants qui vivent avec vous. Si vous vivez avec d'autres personnes qui sont normalement indépendantes (par exemple, des personnes que vous n'entretenez pas, qui ne partagent pas leur revenu avec vous ou vos enfants, et qui paient une part proportionnelle des dépenses), ne les incluez pas.
14. QUE SE PASSE-T-IL SI MES REVENUS VARIENT ? Indiquez le montant que vous recevez normalement. Par exemple, si d'ordinaire vous recevez \$1000 par mois mais que le mois dernier vous n'avez reçu que \$900 pour raison d'absence ou autre, déclarez que vous recevez \$1000 par mois. Si vous êtes régulièrement payé des heures supplémentaires, incluez-les, mais si cela n'arrive pas souvent, inutile de les mentionner. Si vous avez perdu votre emploi, ou si vous avez vu vos heures de travail et votre salaire diminués, déclarez vos revenus actuels.
15. NOUS SOMMES MILITAIRES, DEVONS-NOUS INCLURE NOS ALLOCATIONS DE LOGEMENT DANS NOS REVENUS ? Si vous recevez une allocation pour séjour à l'extérieur de la base militaire, elle doit être déclarée avec vos revenus. Si votre logement fait partie de l'initiative Military Housing Privatization Initiative, il n'est pas nécessaire d'inclure vos allocations dans vos revenus.
16. MON ÉPOUX (ÉPOUSE) EST DÉPLOYÉ(E) EN ZONE DE COMBAT. CE SALAIRE DE COMBAT EST-IL À INCLURE DANS LES REVENUS ? Non, si le salaire de combat est perçu en plus du salaire de base du ou de la militaire ; les allocations de combat, n'étant pas perçues avant le déploiement, ne comptent pas comme revenus. Contactez l'école de votre enfant pour de plus amples renseignements.
17. MA FAMILLE A BESOIN D'UNE AIDE PLUS IMPORTANTE. Y A-T-IL D'AUTRES PROGRAMMES POUR LESQUELS NOUS POURRIONS SOUMETTRE UNE DEMANDE ? Pour apprendre comment préparer des demandes pour d'autres programmes d'aide, contactez votre bureau d'aide local.

INSTRUCTIONS POUR LA DEMANDE

UN « MEMBRE DE VOTRE MÉNAGE » PEUT ÊTRE TOUT ENFANT OU ADULTE VIVANT AVEC VOUS.

SI VOTRE FOYER REÇOIT DE L'AIDE DU PROGRAMME TEMPORAIRE D'ASSISTANCE NUTRITIONNELLE SUPPLÉMENTAIRE (SUPPLEMENTAL NUTRITION ASSISTANCE PROGRAM, SNAP), L'ASSISTANCE TEMPORAIRE POUR LES FAMILLES DANS LE BESOIN (TEMPORARY ASSISTANCE FOR NEEDY FAMILIES, TANF) OU LE PROGRAMME DE DISTRIBUTION DE NOURRITURE SUR LES RÉSERVES INDIENNES (FOOD DISTRIBUTION PROGRAM ON INDIAN RESERVATIONS, FDPIR), SUIVEZ CES INSTRUCTIONS :

Partie 1 : Faites la liste de tous les membres du foyer et donnez le nom de l'école de chacun des enfants.

Partie 2 : Faites la liste de tous les membres du foyer (y compris les adultes) recevant de l'aide de SNAP, de TANF ou de FDPIR.

Partie 3 : Ignorez cette partie.

Partie 4 : Ignorez cette partie.

Partie 5 : Signez le formulaire. Il **n'est pas** nécessaire de donner les quatre derniers chiffres du numéro de sécurité sociale.

Partie 6 : Répondez à cette question si vous le désirez.

SI AUCUN DES MEMBRES DE VOTRE MÉNAGE NE REÇOIT TEMPORAIRE D'ASSISTANCE NUTRITIONNELLE SUPPLÉMENTAIRE (SUPPLEMENTAL NUTRITION ASSISTANCE PROGRAM, SNAP) OU L'ASSISTANCE TEMPORAIRE POUR LES FAMILLES DANS LE BESOIN (TEMPORARY ASSISTANCE FOR NEEDY FAMILIES, TANF) ET SI L'UN DES ENFANTS DE VOTRE MÉNAGE EST SANS ABRI, FUGUEUR OU ITINÉRANT, SUIVEZ CES INSTRUCTIONS :

Partie 1 : Faites la liste de tous les membres du foyer et donnez le nom de l'école de chacun des enfants.

Partie 2 : Ignorez cette partie.

Partie 3 : Si l'un quelconque des enfants pour lesquels vous faites cette demande est sans abri, fugueur ou itinérant, cochez la case appropriée et appelez l'école de votre enfant.

Partie 4 : Ne remplissez cette partie que si l'un des enfants de votre foyer est inadmissible pour l'aide aux termes de la Partie 3. Lisez les instructions pour « Tous les autres foyers ».

Partie 5 : Signez le formulaire. Les quatre derniers chiffres du numéro de sécurité sociale ne sont pas nécessaires si vous n'avez pas dû remplir la Partie 4.

Partie 6 : Répondez à cette question si vous le désirez.

SI VOUS FAITES CETTE DEMANDE POUR UN ENFANT EN FAMILLE D'ACCUEIL, SUIVEZ CES INSTRUCTIONS :

Si tous les enfants du foyer sont des enfants en famille d'accueil :

Partie 1 : Faites la liste de tous les enfants en famille d'accueil et donnez le nom de l'école de chacun des enfants. Cochez la case indiquant que l'enfant est un enfant en famille d'accueil.

Partie 2 : Ignorez cette partie.

Partie 3 : Ignorez cette partie.

Partie 4 : Ignorez cette partie.

Partie 5 : Signez le formulaire. Il **n'est pas** nécessaire de donner les quatre derniers chiffres du numéro de sécurité sociale.

Partie 6 : Répondez à cette question si vous le désirez.

Si certains parmi les enfants du foyer sont des enfants en famille d'accueil :

Partie 1 : Faites la liste de tous les membres du foyer et donnez le nom de l'école de chacun des enfants. Pour chacune des personnes, y compris les enfants, qui n'ont pas de revenus, cochez la case « Pas de revenus ». Cochez la case indiquant si l'enfant est un enfant en famille d'accueil.

Partie 2 : Si le foyer n'a pas de numéro de dossier, ignorez cette partie.

Partie 3 : Si l'un quelconque des enfants pour lesquels vous faites cette demande est sans abri, fugueur ou itinérant, cochez la case appropriée et appelez l'école de votre enfant. Sinon, ignorez cette partie.

Partie 4 : Suivez ces instructions pour déclarer la totalité des revenus du foyer pour le mois en cours ou le mois dernier.

- **Case 1 – Nom :** Faites la liste de tous les membres du foyer qui touchent des revenus.
- **Case 2 – Revenus bruts et fréquence des rentrées d'argent :** Pour chacun des membres du foyer, faites la liste de chaque type de revenu perçu pour le mois en cours. Vous devez nous dire avec quelle fréquence l'argent est perçu – chaque semaine, tous les quinze jours, deux fois par mois ou chaque mois. Pour ce qui est des rémunérations, assurez-vous de donner le **salaire brut** , pas le salaire net versé. Le revenu brut est la somme reçue, mais *avant* les déductions pour impôts et autres déductions. Vous pouvez trouver ce montant sur votre feuille de salaire ou votre employeur peut vous le donner.
- **Pour les autres revenus,** faites la liste des montants que chacune des personnes a reçu ce mois en cours : assistance sociale, pension alimentaire, pension alimentaire pour enfants, pensions, retraite, sécurité sociale, Supplemental Security Income (SSI revenus de sécurité sociale supplémentaires), les avantages aux vétérans (VA benefits) et les prestations d'invalidité.
- **À la rubrique *Tous les autres revenus*,** déclarez les indemnités d'accident de travail (Worker's Compensation), de chômage ou de grève, les cotisations contractuelles de personnes ne vivant pas sous votre toit et tous autres revenus. N'incluez pas les versements reçus de SNAP, FDPIR, WIC, prestations d'éducation (Federal education benefits) et paiements pour garde d'enfants en famille d'accueil (Foster payments) reçus de l'agence de placement. **UNIQUEMENT** si vous êtes indépendant (vous travaillez à votre compte), à la rubrique *Revenus salariaux (Earnings from work)*, déclarez vos revenus après dépenses. Ceci dans le cas où vous avez votre propre affaire, une ferme ou si vous avez des revenus de location. Si votre logement fait partie de l'initiative Military Privatized Housing Initiative, ou si vous touchez des indemnités de combat, il n'est pas nécessaire d'inclure vos allocations dans vos revenus.

Partie 5 : Un membre adulte du foyer doit signer le formulaire et donner les quatre derniers chiffres du numéro de sécurité sociale (ou cocher la case s'il ou elle n'en a pas).

Partie 6 : Répondez à cette question si vous le désirez.

TOUS LES AUTRES MÉNAGES, Y COMPRIS LES MÉNAGES WIC, SUIVEZ CES INSTRUCTIONS :

Partie 1 : Faites la liste de tous les membres du foyer et donnez le nom de l'école de chacun des enfants. Pour chacune des personnes, y compris les enfants, qui n'ont pas de revenus, cochez la case « Pas de revenus ».

Partie 2 : Si le foyer n'a pas de numéro de dossier, ignorez cette partie.

Partie 3 : Si l'un quelconque des enfants pour lesquels vous faites cette demande est sans abri, fugueur ou itinérant, cochez la case appropriée et appelez l'école de votre enfant. Sinon, ignorez cette partie.

Partie 4 : Suivez ces instructions pour déclarer la totalité des revenus du foyer pour le mois en cours ou le mois dernier.

- **Case 1 – Nom :** Faites la liste de tous les membres du foyer qui touchent des revenus.
- **Case 2 – Revenus bruts et fréquence des rentrées d'argent :** Pour chacun des membres du foyer, faites la liste de chaque type de revenu perçu pour le mois en cours. Vous devez nous dire avec quelle fréquence l'argent est perçu – chaque semaine, tous les quinze jours, deux fois par mois ou chaque mois. Pour ce qui est des rémunérations, assurez-vous de donner le **salaire brut** , pas le salaire net versé. Le revenu brut est la somme reçue, mais *avant* les déductions pour impôts et autres déductions. Vous pouvez trouver ce montant sur votre feuille de salaire ou votre employeur peut vous le donner.
- **Pour les autres revenus,** faites la liste des montants que chacune des personnes a reçus ce mois en cours : assistance sociale, pension alimentaire, pension alimentaire pour enfants, pensions, retraite, sécurité sociale, Supplemental Security Income (SSI revenus de sécurité sociale supplémentaires), les avantages aux vétérans (VA benefits) et les prestations d'invalidité. **À la rubrique *Tous les autres revenus*,** déclarez les indemnités d'accident de travail (Worker's Compensation), de chômage ou de grève, les cotisations contractuelles de personnes ne vivant pas sous votre toit et tous autres revenus. N'incluez pas les versements reçus de SNAP, FDPIR, WIC, prestations d'éducation (Federal education benefits) et paiements pour garde d'enfants en famille d'accueil (Foster payments) reçus de l'agence de placement. **UNIQUEMENT** si vous êtes indépendant (vous travaillez à votre compte), à la rubrique *Revenus salariaux (Earnings from work)*, déclarez vos revenus après dépenses. Ceci dans le cas où vous avez votre propre affaire, une ferme ou si vous avez des revenus de location. Ne déclarez pas les revenus provenant de SNAP, FDPIR, WIC ou prestations d'éducation. Si votre logement fait partie de l'initiative Military Privatized Housing Initiative, ou si vous touchez des indemnités de combat, il n'est pas nécessaire d'inclure vos allocations dans vos revenus.

Partie 5 : Un membre adulte du foyer doit signer le formulaire et donner les quatre derniers chiffres du numéro de sécurité sociale (ou cocher la case s'il ou elle n'en a pas).

Partie 6 : Répondez à cette question si vous le désirez.

DEMANDE FAMILIALE DE REPAS D'ÉCOLE GRATUITS ET À PRIX RÉDUIT

| PARTIE 1. TOUS LES MEMBRES DU MÉNAGE | | | | |
|--|--|---|-----------------------------|--|
| Noms de <u>toutes</u> les personnes du foyer (Prénom, initiale, nom de famille) | Nom de l'école de chaque enfant/ou indiquez « SO » (sans objet) si l'enfant ne va pas à l'école | Cochez s'il s'agit d'un enfant en famille d'accueil (la responsabilité légale d'un bureau d'aide sociale ou d'un tribunal) * Si tous les enfants ci-dessous sont en famille d'accueil, passez à la Partie 5 pour signer ce formulaire. | Cochez si PAS de revenus | |
| | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

PARTIE 2. AVANTAGES SOCIAUX

SI L'UNE DES PERSONNES VIVANT SOUS VOTRE TOIT PERÇOIT DES INDEMNITÉS [SNAP], [FDPIR] OU [TANF CASH ASSISTANCE], DONNEZ LES NOM ET NUMÉRO DE DOSSIER POUR CES PERSONNES ET **PASSEZ À LA PARTIE 5. SI PERSONNE NE REÇOIT CES INDEMNITÉS, PASSEZ À LA PARTIE 3.**

NOM : _____ NUMÉRO DE DOSSIER : _____

PARTIE 3. SI L'UN QUELCONQUE DES ENFANTS POUR LESQUELS VOUS FAITES CETTE DEMANDE EST SANS ABRI, FUGUEUR OU ITINÉRANT, COCHEZ LA CASE APPROPRIÉE ET APPELEZ L'ÉCOLE DE VOTRE ENFANT.
 SANS ABRI ITINÉRANT FUGUEUR

PARTIE 4. REVENUS BRUTS TOTAUX DU FOYER. Vous devez nous indiquer le montant et la fréquence.

| 1. NOM (N'indiquez que les personnes de votre foyer qui touchent des revenus) | 2. REVENUS BRUTS ET FRÉQUENCE DES PAIEMENTS | | | |
|---|---|---|--|-------------------------|
| | Revenus professionnels avant déductions | Aide sociale, pension alimentaire pour enfants, pension alimentaire | Pensions, retraite, sécurité sociale, avantages de SSI, VA | Tous les autres revenus |
| <i>(Exemple) Jeanne Dupont</i> | <u>\$199.99/semaine</u> | <u>\$149.99/tous les 15 jours</u> | <u>\$99.99/mois</u> | <u>\$50.00/mois</u> |
| | \$___/_____ | \$___/_____ | \$___/_____ | \$___/_____ |
| | \$___/_____ | \$___/_____ | \$___/_____ | \$___/_____ |
| | \$___/_____ | \$___/_____ | \$___/_____ | \$___/_____ |
| | \$___/_____ | \$___/_____ | \$___/_____ | \$___/_____ |
| | \$___/_____ | \$___/_____ | \$___/_____ | \$___/_____ |

PARTIE 5. SIGNATURE ET QUATRE DERNIERS CHIFFRES DU NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE (DOIT ÊTRE SIGNÉ PAR UN ADULTE)

La demande doit être signée par un membre adulte du foyer. **Si la Partie 4 a été remplie, la personne adulte ayant signé le formulaire doit également indiquer son numéro de sécurité sociale ou cocher la case « Je n'ai pas de numéro de sécurité sociale ».** Voir la Déclaration au verso de cette page.)

Je certifie que tous les renseignements mentionnés sur cette demande sont exacts et que tous les revenus ont été déclarés. Je comprends que l'école va obtenir des fonds du gouvernement sur la base de ces renseignements. Je comprends également que la direction de l'école peut vérifier les renseignements fournis. Je comprends qu'une déclaration délibérément fausse peut entraîner des poursuites à mon égard et que mes enfants peuvent perdre les prestations de repas.

Signez ici : _____ Nom en caractères d'imprimerie : _____

Date : _____

Adresse : _____ Numéro de téléphone : _____

Ville : _____ État : _____ Code postal (Zip) : _____

Quatre derniers chiffres du numéro de sécurité sociale : *** - * * - _ _ _ _ Je n'ai pas de numéro de sécurité sociale

PARTIE 6. IDENTITES ETHNIQUES ET RACIALES DES ENFANTS (FACULTATIF)

Choisissez une ou plusieurs ethnicités :

Hispanique/Latino

Non-hispanique/Latino

Choisissez une ou plusieurs cases (quelle que soit l'ethnicité) :

Asiatique

Amérindien ou autochtone alaskien

Noir ou afro-américain

Blanc

Hawaïen de souche ou autre océanien

NE REMPLISSEZ PAS CETTE SECTION. ELLE EST RÉSERVÉE À L'ÉCOLE.

Annual Income Conversion: Weekly x 52, Every 2 Weeks x 26, Twice A Month x 24 Monthly x 12

Total Income: _____ Per: Week, Every 2 Weeks, Twice A Month, Month, Year; Household size: _____

Categorical Eligibility:

Eligibility: Free Reduced Denied

Determining Official's Signature: _____ Date: _____

Confirming Official's Signature: _____ Date: _____

Verifying Official's Signature: _____ Date: _____

Si votre revenu est égal ou inférieur aux limites que vous pouvez trouver au site Web suivant : <http://www.fns.usda.gov/cnd/governance/notices/iegs/RPieg.pdf>, il se peut que votre enfant soit admissible pour recevoir des repas gratuits ou à prix réduit.

Le Richard B. Russell National School Lunch Act requiert les informations contenues dans cette demande. Bien que vous ne soyez pas obligé de fournir ces informations, elles sont indispensables pour nous permettre de déterminer si votre enfant peut bénéficier des repas gratuits ou à prix réduit. Vous devez inclure le numéro de sécurité sociale du membre adulte du foyer qui signe le formulaire de demande. Les quatre derniers chiffres du numéro de sécurité sociale ne sont pas nécessaires si vous remplissez la demande au nom d'un enfant placé en famille d'accueil ou si vous fournissez un numéro de dossier du programme de nutrition supplémentaire (SNAP), d'assistance temporaire pour familles nécessiteuses (TANF), de distribution de nourriture sur les réservations indiennes (FDPIR) ou autre identifiant FDPIR, ou encore si vous signalez le fait que le membre adulte du foyer n'a pas de numéro de sécurité sociale. Nous utiliserons vos renseignements pour déterminer si votre enfant peut bénéficier de repas gratuits ou à prix réduit, ainsi que pour l'administration et la mise en vigueur des programmes de déjeuners et de petits déjeuners. Il est POSSIBLE que nous partagions vos renseignements d'admissibilité avec des programmes d'éducation, de santé et de nutrition pour faciliter l'évaluation, le financement ou les avantages de ces programmes, avec des auditeurs d'examen de programmes, ainsi qu'avec des représentants de l'ordre dans le but de leur apporter toute l'assistance nécessaire en cas d'infraction aux règlements de ces programmes.

Déclaration de non discrimination : Ceci explique ce qu'il faut faire si vous pensez avoir été traité de manière non équitable. « En vertu de la loi fédérale et de la politique du ministère américain de l'Agriculture (U.S. Department of Agriculture), toute discrimination exercée par cette institution pour des raisons de race, de couleur de peau, d'origine nationale, de sexe, d'âge ou d'invalidité est interdite. Pour déposer une plainte contre discrimination, il faut écrire à USDA, Director, Office of Adjudication, 1400 Independence Avenue, SW, Washington, D.C. 20250-9410 ou appeler le numéro gratuit (866) 632-9992. Les personnes malentendantes ou atteintes de troubles de la parole peuvent contacter l'USDA par l'entremise du service de relais fédéral au (800) 877-8339 ou (800) 845-6136 (espagnol). Le ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. »

COMMUNICATION DES INFORMATIONS AUX ORGANISMES MEDICAID/SCHIP

Cher parent/tuteur,

Si vos enfants bénéficient de repas gratuits ou à prix réduit, ils peuvent également bénéficier d'une assurance-maladie à faible coût par le biais de Medicaid ou State Children's Health Insurance Program (SCHIP). Les enfants couverts par une assurance maladie sont davantage susceptibles de recevoir des soins médicaux réguliers qui leur permettront de moins souvent rater l'école pour des raisons de santé.

Du fait de l'importance des assurances-maladies pour le bien-être des enfants, la loi nous autorise à communiquer à *Medicaid et SCHIP si vos enfants sont admissibles au programme de repas gratuits ou à prix réduit, **sauf avis contraire de votre part.*** Medicaid et SCHIP utilisent uniquement ces renseignements pour identifier les enfants qui sont admissibles à leurs programmes. Les responsables de ces programmes peuvent vous contacter pour vous offrir d'y inscrire vos enfants. La soumission de votre demande de repas gratuits ou à prix réduit n'entraîne pas leur souscription automatique à une assurance-maladie.

Si vous préférez ne pas communiquer vos renseignements à Medicaid ou SCHIP, remplissez et renvoyez le formulaire ci-dessous (le fait de soumettre ce formulaire n'aura aucune incidence sur l'admissibilité de vos enfants aux repas gratuits ou à prix réduit).

Non ! JE NE DÉSIRES PAS communiquer les renseignements figurant sur ma demande de repas gratuits ou à prix réduit à Medicaid ou au programme d'assurance santé pour enfants de l'État.

Si vous avez coché la case Non, remplissez le formulaire ci-dessous pour assurer que vos informations NE SOIENT PAS communiquées pour l'enfant ou les enfants ci-dessous :

Nom de l'enfant : _____ École : _____

Nom de l'enfant : _____ École : _____

Nom de l'enfant : _____ École : _____

Nom de l'enfant : _____ École : _____

Signature du parent/tuteur : _____ Date : _____

Nom en lettres d'imprimerie: _____

Adresse : _____

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler l'école de votre enfant.
